

**COMMUNE DE VOUGY  
B.P. 21  
74130 VOUGY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
VOUGY  
DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2009**

**Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :**

**1 – EQUIPEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE – RESTAURATION SCOLAIRE**

La convention à passer avec la CCFG, ayant pour objectif de définir les modalités financières pour l'équipement de la Salle polyvalente afin d'y accueillir la restauration scolaire est approuvée

**2 – SELEQ 74**

- L'adhésion de la Ville d'Annecy au SELEQ 74 (Syndicat d'électricité, des énergies et d'équipement de la Haute-Savoie est acceptée.  
- Dans le cadre de la mission d'autorité concédante de la distribution publique de gaz naturel, sur information du SELEQ 74, il est institué une redevance d'occupation du domaine public communal.

**3 – Eclairage public – EDF**

Les poteaux d'éclairage public et EDF basse tension ainsi que les coffrets EDF, rue du Stade seront déplacés par l'entreprise Guy CHATEL, dont le devis est accepté.

**4 – Questions diverses**

- Diverses demandes de subvention sont satisfaites.  
- Des virements de crédits entre articles dans le budget communal sont approuvés

**Vu pour être affiché le 02 décembre 2009**

**conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Le Maire,  
A. SOLLIET**